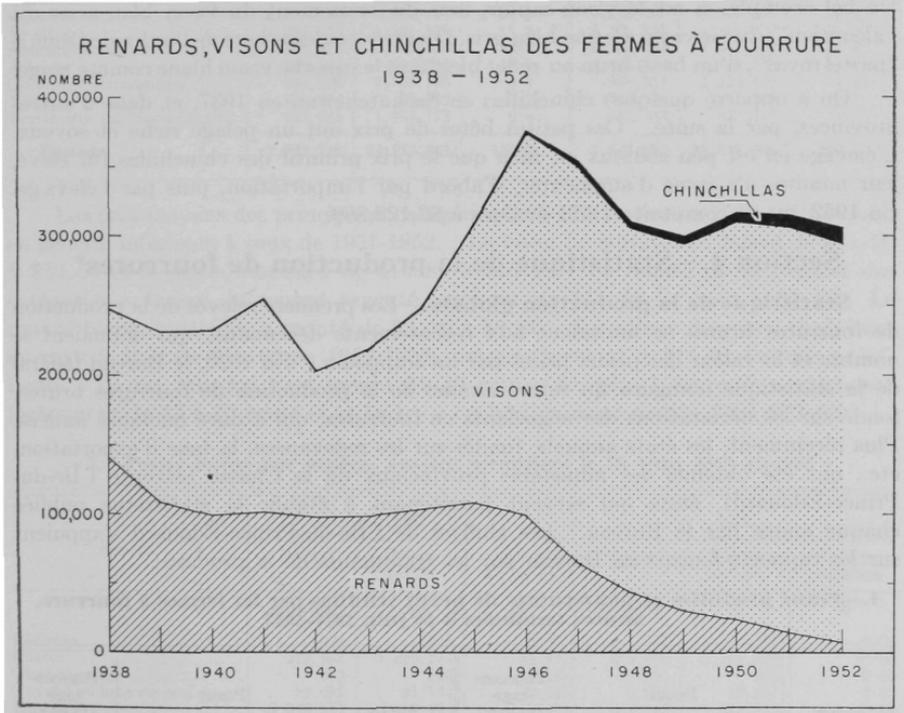


Section 3.—Élevage

L'élevage domestique des animaux à fourrure a débuté dans l'Île-du-Prince-Édouard vers 1887 et dans la province de Québec en 1898. Aujourd'hui il se pratique dans toutes les provinces du Canada. Les renards furent les premiers à être élevés en captivité sur un pied commercial, mais on élève maintenant le vison, le chinchilla, le raton laveur, la martre, le pékan, le putois, le myopotame et d'autres. Les visons sont les plus nombreux, suivis des divers types de renards; ces deux espèces dépassent de beaucoup toutes les autres.



L'augmentation des fermes d'élevage a été lente et régulière jusqu'en 1920 alors qu'on en comptait 587; elle fut plus rapide entre 1920 et 1938 (10,454). Après la déclaration de guerre en 1939 et la perte des marchés de Londres et d'Europe, les prix ont baissé et plusieurs fermes n'ont pu tenir. Les prix ont fort augmenté après la guerre, mais les frais d'exploitation se sont accrus aussi et le nombre des fermes d'élevage, surtout celles exploitées d'accord avec d'autres entreprises agricoles, a continué de diminuer. En 1952, 2,518 seulement ont fait rapport, mais malgré leur nombre décroissant, le volume de production s'est maintenu.

Alors que l'élevage portait au début surtout sur le renard dans les provinces Maritimes et le Québec, la grande perte de popularité du renard et la vogue de plus en plus répandue du vison ont donné à l'Ontario et à l'Ouest canadien la prépondérance dans l'élevage des animaux à fourrure. La répartition des 306,523 animaux captifs au 31 décembre 1952 en attribue 14 p. 100 à la Colombie-Britannique, 48 p. 100 aux provinces des Prairies, 25 p. 100 à l'Ontario, 8 p. 100 au Québec et 5 p. 100 aux Maritimes.